

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 20 mars 2026.

Nombre de Conseillers

En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Objet de la délibération n° D 2026-02 :

Election du Maire.

Le 20 mars 2026 à 19 heures,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Bernard MICHAUD, le plus âgé des membres du conseil.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant le 16 mars 2026.

Étaient présents : BERTHET Floriane, BLOCH Valérie, CASTANEDA Julio, COCHET Chistian, DE SEYSSEL Nicolas, DELBE Dominique, DICORATO Marie, GARNIER Philippe, GROS Sophie, LALLEMENT Philip, LEANDRO Annabelle, LEGER Thierry, LIEGEOIS Tatianna, MICHAUD Cécile, MICHAUD-LAGRANGE Claire, ROSOLEN Annie, SALQUE Jean Michel, VAUTARET Richard.

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Tatianna LIEGEOIS a été désignée comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 19

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

– M. Philip LALLEMENT : 17 (dix-sept) voix.

– Mme Sophie GROS : 02 (deux) voix.

M. Philip LALLEMENT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement installé

Fait et délibéré à CHAZEY-BONS, le 20 mars 2026.

Le Maire,

Philip LALLEMENT

